

**Assemblée générale**

Soixante-douzième session

Documents officiels

Distr. générale  
9 janvier 2018  
Français  
Original : anglais

---

**Commission des questions politiques spéciales  
et de la décolonisation (Quatrième Commission)****Compte rendu analytique de la 25<sup>e</sup> séance**

Tenue au Siège, à New York, le lundi 6 novembre 2017, à 10 heures

*Président par intérim* : M. Almahmoud (Vice-Président) . . . . . (Émirats arabes unis)*Puis* : M. Ramírez Carreño (Président) . . . (République bolivarienne du Venezuela)*Puis* : M. Almahmoud (Vice-Président) . . . . . (Émirats arabes unis)**Sommaire**

Point 53 de l'ordre du jour : Office de secours et de travaux des Nations Unies pour  
les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (*suite*)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).



*En l'absence de M. Ramírez Carreño (République bolivarienne du Venezuela), M. Almahmoud (Émirats arabes unis), Vice-Président, prend la présidence.*

*La séance est ouverte à 10 h 10.*

**Point 53 de l'ordre du jour : Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (suite)**  
(A/72/13/Rev.1, A/72/313, A/72/326, A/72/332 et A/72/334)

1. **M. Gertze** (Namibie) dit que, depuis sa création en 1949, l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a fourni des services essentiels aux réfugiés de Palestine en Cisjordanie, à Gaza, en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne et demeure un facteur de stabilisation dans la région. Au cours de l'année précédente, il a assuré l'éducation de 515 260 enfants et a dispensé plus 8,5 millions de consultations de soins de santé primaires. Rien qu'en Syrie, il a fourni de l'argent et une aide alimentaire à 430 000 réfugiés. À Gaza, où le blocus imposé depuis 10 ans continue à avoir de graves répercussions, l'Office participe aux efforts de reconstruction après les hostilités de 2014.

2. En dépit des mesures importantes prises par l'Office pour renforcer son contrôle financier, son financement n'a pas augmenté en même temps que le nombre de réfugiés et de leurs besoins croissants, et ses difficultés budgétaires exacerbent les préoccupations parmi les réfugiés quant à la capacité de la communauté internationale à répondre à leurs besoins les plus élémentaires. On compte actuellement plus de 5,3 millions de réfugiés de Palestine, qui représentent environ 25 % des réfugiés dans le monde. En 2020, les réfugiés de Palestine devraient être au nombre de 6,4 millions. Les contraintes qui pèsent sur l'UNRWA, et donc sur ses besoins financiers, ne feront qu'augmenter dans les années à venir. La délégation namibienne demande au Gouvernement israélien de cesser toute construction de colonies juives dans les territoires occupés et d'arrêter de démolir les maisons et infrastructures palestiniennes. Elle se félicite de l'accord de réconciliation signé entre le Hamas et l'Autorité palestinienne et espère qu'il permettra de créer une dynamique en faveur de la reprise des négociations par toutes les parties en vue de parvenir à la paix, au développement et, à terme, à une solution des deux États, avec Jérusalem-Est comme capitale de l'État de Palestine.

3. **M. Mounzer** (République arabe syrienne) dit que la situation des réfugiés de Palestine n'est pas seulement une catastrophe humanitaire, mais aussi une question

politique, juridique et éthique. Plus de 5 millions de réfugiés palestiniens ont été systématiquement expulsés de leur territoire par l'occupation israélienne raciste qui viole leurs droits les plus fondamentaux, y compris leur droit de vivre dans leur propre logement sur leur propre territoire. Depuis 1949, l'UNRWA est le témoin des souffrances des Palestiniens et a lui-même été la cible des forces d'occupation israéliennes, qui ont assassiné des membres de son personnel et détruit ses écoles alors même que des réfugiés s'y abritaient pendant les brutales attaques israéliennes.

4. Les États hôtes arabes qui ont accueilli les réfugiés de Palestine devraient également être considérés comme des donateurs, compte tenu du niveau d'assistance qu'ils sont appelés à fournir. La République arabe syrienne traitera les réfugiés vivant sur son sol comme des citoyens syriens, sans discrimination, jusqu'à ce qu'ils puissent exercer leur droit au retour. Le Gouvernement n'épargne aucun effort pour protéger les réfugiés de Palestine contre les attaques des groupes terroristes armés, en particulier les Palestiniens de Yarmouk, qui sont assiégés de l'intérieur par Daech et le Front el-Nosra et d'autres groupes terroristes takfiristes armés. En plusieurs occasions, l'Office n'a pas pu apporter son assistance à ce camp parce que son personnel s'en est vu refuser l'entrée par des groupes armés. Ce que les terroristes font subir aux réfugiés de Palestine en République arabe syrienne fait partie d'un plan plus vaste visant à les disperser toujours plus loin afin de les empêcher de retourner un jour chez eux comme le prévoient les résolutions internationales pertinentes.

5. La République arabe syrienne a versé environ 45 milliards de livres syriennes pour aider les réfugiés de Palestine en 2016. Le Gouvernement rejette fermement toutes les coupes budgétaires dans les services de l'éducation et des urgences ainsi que dans les services sociaux de l'UNRWA, qui constitueraient une violation du droit international. L'ONU et les pays donateurs doivent agir rapidement pour résoudre la crise financière de l'Office et lui fournir un financement suffisant et soutenu pour poursuivre son action. Les déclarations jubilatoire des médias israéliens selon lesquelles les États-Unis et Israël ont réussi à accumuler le déficit financier de l'UNRWA est une preuve supplémentaire que la crise financière de l'Office constitue une catastrophe humanitaire, juridique et politique, dans la mesure où ces actes s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie plus large visant à éliminer la question du droit de retour des Palestiniens en se débarrassant de l'UNRWA et en intégrant ses fonctions dans le champ d'action du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), stratégie que

rejette catégoriquement la délégation syrienne. Il est essentiel que l'UNRWA poursuive ses activités en application de la résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale, qui a établi l'Office, et de la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale, qui garantit aux réfugiés de Palestine une indemnisation et un droit au retour.

6. **M. Elshandawily** (Égypte) déclare que l'UNRWA joue un rôle crucial en fournissant aux réfugiés de Palestine des soins de santé et d'autres services essentiels. L'éducation que l'Office fournit aux Palestiniens vivant sous occupation est particulièrement importante car elle est exempte des idéologies radicales destructrices qui empoisonnent les esprits dans toute la région. Il incombe à la communauté internationale d'appuyer l'action de l'Office jusqu'à ce qu'une solution juste et durable soit trouvée à la question palestinienne, conformément aux résolutions pertinentes des organes de l'ONU. La crise financière persistante à laquelle doit faire face l'Office mérite également toute l'attention de la communauté internationale, dans la mesure où les problèmes de financement – aggravés par les conditions extrêmes qui règnent au Moyen-Orient – continuent d'entraver sa capacité à s'acquitter de son mandat et de ses responsabilités à l'égard des réfugiés de Palestine. Les États hôtes étant aux prises avec des difficultés excédant plusieurs fois le budget de l'Office, on ne peut s'attendre à ce qu'ils assument d'autres responsabilités. L'Égypte appuie donc toutes les propositions visant à assurer un financement suffisant, prévisible et soutenu pour l'UNRWA et, en tant que Présidente de la Commission consultative de l'Office, elle fera tout son possible pour atteindre ces objectifs.

7. **M. Rivero Rosario** (Cuba) dit que, bien que déficitaire, l'UNRWA est en mesure de fournir une assistance au développement humaine et une aide humanitaire rapides et efficaces en faisant appel à ses capacités opérationnelles, en particulier aux membres de son personnel, plus de 30 000, dont la plupart sont des réfugiés de Palestine et des membres des communautés auxquels il vient en aide. Néanmoins, la délégation cubaine est préoccupée par la situation financière désastreuse de l'Office et demande que des ressources suffisantes provenant du budget ordinaire lui soient allouées pour qu'il puisse continuer à répondre aux besoins des réfugiés de Palestine et à protéger leurs droits. Dans ce contexte, le Gouvernement cubain rejette les agissements de certains États qui remettent en cause l'assistance humanitaire fournie par l'UNRWA et menacent de retirer leur soutien financier pour des raisons politiques. Il prie instamment les donateurs et les parties prenantes de continuer à verser des contributions à l'Office afin de parvenir à une situation

financière stable et durable permettant de préserver les programmes de base jusqu'à ce que la question des réfugiés de Palestine ait été réglée de façon équitable. Cuba continuera de plaider pour une solution globale, juste et durable au conflit israélo-palestinien, sur la base d'une solution des deux États permettant aux Palestiniens d'exercer leur droit à l'autodétermination et d'établir un État libre, indépendant et souverain à l'intérieur des frontières d'avant 1967, avec pour capitale Jérusalem-Est, ainsi que leur droit au retour.

8. **M. Islam** (Bangladesh) déclare que sa délégation apprécie les efforts inlassables de l'Office pour offrir des services de qualité durables aux réfugiés de Palestine et encourage les efforts visant à renforcer ses capacités à s'acquitter de son mandat dans le domaine humanitaire et dans celui du développement humain. Son Gouvernement demeure vivement préoccupé par la sécurité du personnel de l'Office. À ce jour, 30 membres du personnel de l'UNRWA ont été tués et 26 sont portés disparus. Rien ne saurait justifier le meurtre ou l'enlèvement de membres du personnel des Nations Unies, ni la destruction gratuite d'hébergements d'urgence, de maisons, d'écoles et d'infrastructures qui abritent des civils innocents, y compris des réfugiés et d'autres populations vulnérables. Il convient d'accorder la plus haute priorité à la protection et à la sécurité du personnel des Nations Unies en poste dans des situations instables et complexes et le Conseil de sécurité doit rester saisi de cette question cruciale. Il est également préoccupant de constater que la Puissance occupante empêche le personnel de l'UNRWA de s'acquitter correctement de ses fonctions et fasse souvent fi des immunités et privilèges auxquels il a droit.

9. Il est particulièrement préoccupant de constater que le déficit de l'Office a atteint 126 millions de dollars et que ce dernier ait été contraint d'emprunter 20 millions de dollars. Les donateurs internationaux sont instamment priés de continuer à soutenir la cause des réfugiés de Palestine en fournissant des ressources additionnelles, prévisibles et durables pour les opérations de l'UNRWA. La délégation bangladaise se félicite des consultations tenues par la Commission consultative de l'UNRWA sur la manière de traiter le déficit budgétaire. Son Gouvernement continuera à s'engager pour la défense des réfugiés de Palestine et réaffirme sa solidarité avec le sort de ces réfugiés dans le monde entier.

10. **M. Zehnder** (Suisse), se disant préoccupé par la crise qui touche plus de 5,3 millions de réfugiés de Palestine, dit que l'UNRWA doit recevoir des ressources prévisibles pour pouvoir s'acquitter de son mandat. Il est regrettable qu'en 2017, l'Office soit de nouveau

confronté à un grave déficit. En 2016, l'Assemblée générale a reconnu la gravité des problèmes de financement de l'Office en adoptant la résolution 71/93 demandant au Secrétaire général de faciliter la tenue de vastes consultations pour remédier à cette situation. Les recommandations qui ont suivi ont été largement soutenues par les États Membres et le Gouvernement suisse demande à ce qu'elles soient mises en œuvre rapidement. Les États membres doivent endosser une responsabilité collective en faveur du renforcement de l'UNRWA et redoubler d'efforts pour veiller à ce que le financement de l'Office soit suffisant, prévisible et soutenu tout au long de son mandat. À cet égard, le projet de résolution sur les opérations de l'Office (A/C.4/72/L.19) constitue une avancée majeure.

11. La Suisse a participé au financement pour la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources de l'Office et appelle tous les États à faire de même. Cette stratégie vise à donner à l'Office les moyens de renforcer et d'élargir sa base de donateurs et de partenaires en vue d'assurer sa stabilité financière. En 2017, la Suisse a fourni 22 millions de francs suisses, dont une contribution de 3 millions qui a récemment été apportée au budget-programme de l'Office. Outre les recommandations du Secrétaire général, la Suisse s'est également engagée à verser une contribution pluriannuelle afin de permettre à l'UNRWA de bénéficier de plus de flexibilité et de prévisibilité pour s'acquitter de son mandat.

12. M. Ramírez Carreño (République bolivarienne du Venezuela) prend la présidence.

13. **M. Alkhaniny** (Arabie saoudite) fait observer que, rien qu'en 2017, son pays a versé plus de 51 millions de dollars pour des projets de logement, d'éducation et de santé de l'UNRWA et 1 million de dollars pour fournir une aide alimentaire aux réfugiés de Palestine. Il a également promis 36,9 millions de dollars supplémentaires pour 2018. Ces contributions viennent en sus de la donation annuelle du pays de 2 millions de dollars. L'Arabie saoudite est également un membre actif de la Commission consultative de l'UNRWA depuis 2005.

14. Le Secrétaire général est instamment invité de prendre des mesures immédiates pour remédier aux énormes déficits budgétaires de l'Office. La délégation saoudienne salue les efforts de l'Assemblée générale visant à adopter une résolution pour assurer un financement suffisant, prévisible et soutenu de l'UNRWA au titre du budget ordinaire de l'ONU. Le large soutien exprimé en faveur du projet de résolution par la majorité des États membres, dont l'Organisation de la coopération islamique, le Groupe des 77 et de la

Chine et l'Union européenne témoigne de l'engagement ferme de la communauté internationale pour atténuer les souffrances des réfugiés de Palestine. La délégation saoudienne espère que toutes les parties continueront à mobiliser leurs efforts pour parvenir à un consensus sur cette question, étant donné qu'il n'y a aucune alternative à l'aide apportée par l'UNRWA. Les possibilités d'éducation et d'emploi créées par l'Office constituent la première ligne de défense contre les idéologies extrémistes et permettent de redonner aux jeunes Palestiniens un sentiment d'espoir et de dignité.

15. L'ampleur de la tâche accomplie par l'UNRWA depuis sa création en 1949 témoigne de l'intensité de la souffrance des Palestiniens sous l'occupation hostile permanente de leur terre par Israël, qui continue à mépriser leurs droits les plus fondamentaux garantis par les traités internationaux et les résolutions des Nations Unies, aggravant ainsi leurs souffrances en tant que réfugiés, en particulier dans le cas des personnes déplacées en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne. Le Gouvernement saoudien continuera d'appuyer l'UNRWA dans ses efforts pour soulager la souffrance du peuple palestinien jusqu'à ce que les réfugiés puissent rentrer chez eux et être indemnisés conformément à la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale. La tragédie du peuple palestinien ne cessera pas tant qu'Israël continuera d'occuper le territoire arabe et de violer le droit international. Les causes profondes du problème doivent être réglées par un retrait israélien jusqu'aux limites du 4 juin 1967 et l'établissement d'un État de Palestine indépendant ayant Jérusalem pour capitale.

16. **M. Abbas** (Liban) dit que, depuis sa création en 1949, l'UNRWA joue un rôle stabilisateur pour des millions de réfugiés de Palestine, mais que son action est menacée par sa situation financière catastrophique, qui est exacerbée par les actes répréhensibles d'Israël dans les territoires occupés, notamment son blocus illégal de Gaza et sa répression de la population palestinienne en Cisjordanie. En l'absence d'un financement suffisant, prévisible et soutenu, l'Office ne sera pas en mesure de maintenir ses services, ce qui entraînera une augmentation de la criminalité, de la pauvreté et de l'extrémisme violent, et pourrait menacer la sécurité des pays hôtes. Le manque de fonds empêche également la reconstruction du camp de réfugiés Nahr el-Bared et le retour dans ce camp de 10 000 réfugiés de Palestine déplacés. Le moment est venu pour la communauté internationale de répondre de manière appropriée à la crise de financement récurrente de l'Office.

17. Le Liban accueille 400 000 réfugiés qui ont fui la Palestine lors de l'exode de 1948 provoqué par Israël ou

de l'occupation israélienne de la Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem-Est en 1967. Malgré ses moyens limités, le Liban a pris des mesures pour atténuer certaines des difficultés auxquelles sont confrontés les réfugiés de Palestine, notamment en leur permettant d'avoir accès sur le marché du travail à environ soixante-dix professions auparavant réservés exclusivement aux ressortissants libanais et en adoptant en 2010 une loi leur accordant un permis de travail gratuit. L'Office devrait bénéficier de tout l'appui politique et financier international dont il a besoin pour s'acquitter de son mandat. Dans l'attente d'une solution juste au Moyen-Orient qui mettra fin à l'occupation israélienne des terres arabes, établira un État palestinien indépendant et viable avec Jérusalem-Est pour capitale et permettra le retour des réfugiés palestiniens dans leur patrie, la communauté internationale a la responsabilité collective de continuer à apporter son soutien à l'UNRWA et aux réfugiés de Palestine.

18. **M<sup>me</sup> Samarasinghe** (Sri Lanka) dit que sa délégation apprécie les efforts inlassables déployés par l'Office pour fournir des services essentiels et une aide d'urgence à quelque 5,3 millions de réfugiés de Palestine et qu'elle est profondément attristée par le décès ou la disparition de nombreux employés de l'Office. Son Gouvernement condamne toutes les menaces et les attaques contre le personnel de l'Office.

19. Le niveau d'instruction élevé offert par l'UNRWA dans le Territoire palestinien occupé encourage les enfants et les jeunes à se détourner de la violence et à aspirer à un avenir meilleur, même dans des conditions extrêmement difficiles. L'action de l'Office est par conséquent directement liée à la réalisation des objectifs de développement durable. Le Gouvernement sri-lankais est profondément préoccupé par la situation des droits de l'homme ainsi que par les violences et les humiliations subies au quotidien par les femmes et les enfants palestiniens. Après près de 11 années de blocus terrestre et maritime et l'escalade répétée des hostilités et en dépit de possibilités d'éducation limitées, du chômage, du manque d'accès aux soins de santé et d'autres problèmes, les Palestiniens vivant à Gaza conservent une lueur d'espoir grâce aux activités menées par l'Office. En donnant aux réfugiés l'accès à l'éducation et à d'autres services, l'Office évite leurs déplacements, jouant ainsi un rôle de stabilisation. Toutefois, l'UNRWA connaît la crise financière la plus grave de son histoire ; le manque persistant de fonds aboutira à une crise humanitaire aux proportions sans précédent et mettra en péril les services fournis au peuple palestinien, avec de graves conséquences pour la paix et la sécurité dans une région particulièrement instable. La communauté internationale doit donc

accroître ses contributions pour permettre à l'Office de poursuivre ses travaux.

20. Si le Sri Lanka appuie pleinement les travaux de l'Office, une solution politique juste et pacifique reste le seul moyen légitime d'assurer l'avenir des réfugiés de Palestine, et le Gouvernement sri-lankais appuie le droit inaliénable du peuple palestinien au statut d'État ainsi que la formule des deux États, en tenant compte des frontières de 1967.

21. **M. Aoki** (Japon) dit que le rôle de l'UNRWA est plus essentiel que jamais compte tenu des conditions de plus en plus difficiles auxquelles sont confrontés les réfugiés de Palestine, notamment en ce qui concerne la grave crise de l'électricité à Gaza. Son gouvernement apprécie les efforts de l'Office et présente ses sincères condoléances pour le décès de membres de son personnel dans l'exercice de leurs fonctions. Le Japon a commencé à soutenir l'UNRWA avant même d'être membre des Nations Unies et le Gouvernement a récemment annoncé une contribution de 20 millions de dollars. Le Japon a eu le plaisir d'accueillir le Commissaire général pour une visite visant à procéder à un échange de vues avec les hauts fonctionnaires, des représentants du secteur privé, les médias et les organisations non gouvernementales japonaises travaillant en Palestine et à sensibiliser la population japonaise sur la façon dont l'aide du Japon contribue à améliorer les moyens de subsistance des réfugiés de Palestine. Le Gouvernement japonais reconnaît que l'Office ne dispose pas des ressources nécessaires pour fournir régulièrement les services requis, mais espère néanmoins qu'il respectera une certaine discipline budgétaire et mettra en œuvre ses projets dans la limite des contributions volontaires qui ont été fournies. L'Office devrait chercher des donateurs potentiels parmi les organisations internationales et dans le secteur privé, y compris parmi les membres de la diaspora palestinienne et des entreprises palestiniennes. La communauté internationale ne doit pas oublier le sort des réfugiés de Palestine et le Gouvernement japonais continuera à fournir une assistance fiable, en coopération avec l'UNRWA.

22. **M. Yardley** (Australie) dit que son Gouvernement apprécie le rôle stabilisateur de l'Office car il fournit des services essentiels et une assistance humanitaire aux réfugiés de Palestine dans une région caractérisée par des conditions sécuritaires, politiques et économiques instables. Sa délégation rend hommage à l'engagement de l'Office à l'égard des réfugiés de Palestine en Syrie, compte tenu de l'environnement opérationnel périlleux dans ce pays et dans la bande de Gaza, où le personnel travaille dans des conditions humanitaires extrêmement difficiles. Elle reconnaît également l'engagement des



dirigeants de l'Office pour réduire les déficits budgétaires qui, s'ils ne sont pas traités en priorité, menacent la viabilité de l'Office. Le Gouvernement australien exhorte l'UNRWA à élargir sa base de donateurs afin de réduire sa dépendance vis-à-vis de ses principaux donateurs traditionnels. Cependant, chercher à obtenir des contributions du budget ordinaire de l'Organisation pour financer l'Office n'est ni viable ni possible. L'Australie verse régulièrement des contributions à l'UNRWA depuis plus de 50 ans et s'est engagée à verser sur plusieurs années 80 millions de dollars, ce qui permettrait à l'Office de planifier à l'avance ses activités. La délégation encourage d'autres donateurs à envisager des possibilités de financements pluriannuels.

23. La neutralité de l'Office est essentielle pour ses opérations. Si le Gouvernement australien se félicite de la condamnation par l'Office et de son action rapide lors de la récente découverte de tunnels sous deux de ses écoles à Gaza, l'incident met en évidence la nécessité pour l'Office d'exercer une vigilance constante dans tous les aspects de ses opérations. L'avenir à long terme des réfugiés de Palestine repose finalement sur une solution politique débouchant sur l'État d'Israël et un État palestinien vivant côte-à-côte en paix et en sécurité à l'intérieur de frontières internationalement reconnues. Le Gouvernement australien appelle les deux parties à reprendre les négociations directes pour parvenir à cette fin dans les plus brefs délais.

24. **M. Krasna** (Israël) dit que son gouvernement reconnaît que l'UNRWA contribue au bien-être des réfugiés de Palestine et qu'il collabore avec lui sur des centaines de projets. Néanmoins, compte tenu de l'augmentation spectaculaire du nombre de réfugiés qui bénéficient de ses services, il semble que, plutôt que de leur permettre de refaire leur vie, l'Office perpétue leur détresse. L'éducation joue un rôle crucial en aidant les réfugiés à réaliser pleinement leur potentiel. L'utilisation des financements humanitaires par l'Office pour perpétuer une vision partielle du conflit dans la région est très préoccupante car cela contamine les programmes scolaires par de la propagande. Au lieu d'enseigner la tolérance et l'intégration, l'Office choisit souvent de promouvoir un programme politique controversé, par le biais de campagnes pour le soi-disant « droit au retour » de millions de Palestiniens. La question des réfugiés de Palestine ne peut être résolue que dans le cadre de négociations bilatérales directes entre Israël et les Palestiniens. Le plaidoyer politique de l'Office est donc inconvenant et nuit aux efforts déployés pour trouver une solution politique.

25. Le récent rapport de l'équipe de pays des Nations Unies intitulé « Gaza, dix ans plus tard » expose en

détail les nombreuses façons dont le Hamas y exerce un contrôle sur le territoire et la population, notamment en détournant l'aide humanitaire vers le réarmement, en commettant des violations des droits de l'homme et en utilisant abusivement chaque mesure humanitaire mise en place par Israël. Il est donc surprenant que, dans son rapport, l'Office ne fasse aucune mention de l'organisation considérée comme terroriste par la communauté internationale et de ses répercussions sur ses opérations. Le Gouvernement israélien attend de l'Office qu'il respecte les normes de traitement équilibré de l'information et de neutralité requises par tous les organismes des Nations Unies et lui demande de fournir à l'avenir des rapports exacts et impartiaux sur la situation sur le terrain.

26. En creusant des tunnels sous les établissements scolaires financés par l'Agence, le Hamas a placé les enfants et le personnel de l'Office en grand danger et compromis la mission de l'Office. Les États Membres doivent condamner de façon universelle et sans équivoque ces actes qui jettent les bases de futures actions terroristes contre des civils innocents et mettent en danger la sécurité d'Israël, et doivent prendre des mesures pour veiller à ce cela ne se reproduise pas. La délégation israélienne souhaite connaître les mesures prises pour empêcher le creusement de tunnels sous d'autres installations de l'Office à Gaza ou ailleurs. La découverte en 2017 de deux membres actifs du Hamas recrutés par l'Office a soulevé des questions sur le processus de vérification des antécédents et les efforts de l'Office pour empêcher la politisation de ses activités. Ces cas doivent être communiqués avec précision aux États Membres et non pas traités comme une simple question administrative, ce qui discrédite les décideurs. Le Gouvernement israélien restera vigilant et continuera à faire en sorte que le Hamas ne soit pas considéré comme un interlocuteur légitime tant qu'il continuera à rejeter les accords existants, à promouvoir la terreur et à nier le droit d'exister de l'État d'Israël.

27. Le Gouvernement d'Israël espère un avenir meilleur tant pour les Israéliens que pour les Palestiniens et se dit consterné par le fait que sa longue coopération avec l'Office soit à peine mentionnée dans le rapport. Si le Hamas fait tout ce qu'il peut pour entraver la reconstruction de la bande de Gaza, Israël collabore avec l'Office pour répondre aux besoins humanitaires et soutenir les efforts de reconstruction par le Mécanisme pour la reconstruction de Gaza. Israël aspire à la paix et son Gouvernement espère que la création d'un environnement propice à l'activité économique favorisera la reprise de négociations directes et sans conditions ainsi que la réalisation de deux États pour deux peuples, vivant côte à côte en paix

et en sécurité. Le Gouvernement estime que la grande majorité de la population cherche à fournir à ses enfants la sécurité, l'éducation et les soins de santé et à leur garantir un environnement sûr et pacifique.

28. **M. Nasir** (Maldives) dit que l'UNRWA donne espoir aux populations dans une Syrie déchirée par la guerre et dans les Territoires palestiniens occupés et protège les droits fondamentaux ainsi que la dignité du peuple palestinien, en leur fournissant une aide humanitaire, en particulier aux groupes les plus vulnérables. Si le fait que de nombreux pays continuent à consentir de généreuses dotations à l'UNRWA est encourageant, l'incertitude suscitée par la dépendance de l'Office à l'égard des fonds des donateurs pose un problème de taille. L'Office doit impérativement disposer d'un financement suffisant, prévisible et soutenu pour pouvoir poursuivre ses projets et ses opérations de secours, et le Gouvernement des Maldives se félicite de l'engagement du Secrétaire général à cet égard.

29. Les efforts inlassables déployés par l'Office pour fournir une assistance humanitaire d'urgence au peuple palestinien sont entravés par le blocus imposé par Israël, qui continue de limiter la liberté de circulation pour tous, y compris le personnel des Nations Unies, ainsi que la circulation des produits alimentaires et des matériaux de construction en violation des Conventions de Genève, du droit international des droits de l'homme et du droit humanitaire. Le Gouvernement maldivien appelle Israël à lever immédiatement le blocus et à autoriser le personnel de l'Office à entrer librement dans les territoires palestiniens et à faire en sorte que le peuple palestinien puisse avoir accès facilement aux fournitures d'urgence. Il est préoccupé par l'augmentation sans précédent des déplacements forcés et des démolitions de logements et d'actifs économiques en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, ce qui a des répercussions graves sur les conditions de vie. Il appelle Israël à mettre fin immédiatement à ses activités illégales de colonisation et à l'occupation illégale des territoires occupés.

30. **M. Hattrem** (Norvège) dit qu'il est regrettable que l'on ne soit pas parvenu à une solution juste pour les réfugiés palestiniens. La protection de leurs droits fondamentaux, conformément au droit international, est cruciale pour une paix durable. Son gouvernement exhorte les parties à reprendre des négociations crédibles pour résoudre les questions en suspens.

31. L'UNRWA joue un rôle crucial dans l'aide aux réfugiés de Palestine en fournissant une assistance humanitaire, des services de santé et d'éducation et des possibilités d'emploi malgré un environnement

politique difficile et imprévisible. La priorité doit être accordée aux groupes de réfugiés de Palestine les plus vulnérables. La Norvège est déterminée à soutenir les efforts déployés par l'Office pour fournir des services essentiels aux réfugiés de Palestine dans les cinq secteurs d'activité. Le Gouvernement norvégien reconnaît également le rôle clé que jouent les pays hôtes dans le soutien aux opérations de l'Office. La situation financière insoutenable de l'Office est préoccupante compte tenu de la demande croissante de ses services, mais il a pris des mesures louables pour améliorer ses performances et appliquer des mesures d'austérité. Le Gouvernement norvégien est favorable à la recommandation d'augmenter les contributions à l'UNRWA et d'étudier comment apporter un appui supplémentaire au titre du budget ordinaire de l'Organisation pour couvrir des coûts au-delà des seuls besoins concernant le personnel recruté sur le plan international. Il se félicite également des efforts déployés par l'Office pour élargir sa base de donateurs.

32. **M. Zaayman** (Afrique du Sud) dit qu'en raison des mauvaises conditions sécuritaires, politiques et économiques, les réfugiés de Palestine dépendent de plus en plus de l'UNRWA pour leur apporter les services essentiels et une assistance humanitaire vitale. Tout au long de son existence, l'Office a amélioré la vie des réfugiés de Palestine grâce à des soins de santé, des services d'assistance sociale et un programme de microfinancement transformateur. Bien qu'il exerce ses activités dans des conditions politiques et sécuritaires difficiles, l'Office a un impact considérable sur la vie des jeunes palestiniens, grâce à son programme éducatif, et celle des personnes âgées, qui comptent sur les services de santé qu'il dispense.

33. Une solution politique au conflit à long terme ne pourra être obtenue que lorsque le peuple palestinien pourra exercer pleinement son droit légitime à l'autodétermination. À cette fin, les États Membres doivent répondre aux besoins humanitaires des réfugiés de Palestine par des mesures concrètes. La délégation sud-africaine exhorte le Gouvernement israélien à cesser la construction de colonies en Cisjordanie palestinienne, qui a entraîné une impasse des négociations, et à lever immédiatement le siège inadmissible de Gaza dont les effets psychosociaux peuvent avoir des conséquences catastrophiques. Il est du devoir de la communauté internationale de faire en sorte que l'Office puisse travailler sur une base financière solide, c'est pourquoi l'Afrique du Sud continuera à lui apporter son aide financière ainsi qu'une assistance humanitaire au peuple palestinien, dans le cadre du Dispositif IBAS (Inde, Brésil et Afrique du Sud) pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte

contre la faim (Fonds IBSA) En outre, en coopération avec les autorités palestiniennes et d'autres organisations internationales, elle continuera à financer des projets à Naplouse et à Gaza.

34. Le Gouvernement sud-africain soutient pleinement les recommandations formulées par le Secrétaire général dans son rapport sur les opérations de l'Office (A/71/849) sur les moyens susceptibles de garantir à l'Office un financement suffisant, prévisible et soutenu tout au long de son mandat. Il soutient la possibilité d'allouer à l'UNRWA une part plus importante du budget ordinaire pour l'exercice 2018-2019 et collaborera avec les institutions financières dont il est membre afin de trouver d'autres sources de financement pour l'Office. Le soutien apporté par l'Office à des millions de réfugiés de Palestine témoigne de l'attachement de l'ONU à la juste cause du peuple de Palestine. La communauté internationale doit maintenir son soutien jusqu'à ce qu'une solution politique soit trouvée, garantissant la création d'un État palestinien qui coexiste pacifiquement avec Israël dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale.

35. **M. Arcia Vivas** (République bolivarienne du Venezuela) dit que l'UNRWA joue un rôle essentiel dans l'atténuation des souffrances des réfugiés de Palestine face à la montée de la violence, à la marginalisation et à la pauvreté dues à un demi-siècle d'occupation israélienne oppressive et illégale et aux déplacements prolongés qui en résultent. Les violations des droits de l'homme perpétrées par Israël ont commencé avec la Nakba, forçant les Palestiniens dans les Territoires occupés, la bande de Gaza et les pays hôtes voisins à compter sur le soutien de l'Office. De ce fait, l'UNRWA fonctionne à la limite de ses capacités car de plus en plus de réfugiés de Palestine ont désespérément besoin de ses services. La crise humanitaire qui frappe les Palestiniens ne peut être surmontée que par le règlement du conflit israélo-palestinien, qui est la cause profonde des troubles régionaux. Cette solution dépendra du retrait de la Puissance occupante, de la levée du blocus israélien de la bande de Gaza, du retour des réfugiés de Palestine sur leur terre et de la création d'un État palestinien indépendant. Si la communauté internationale n'agit pas de manière décisive en faveur de la cause palestinienne, toutes les autres mesures, y compris le travail remarquable de l'UNRWA, ne seront que palliatives.

36. La délégation vénézuélienne rejette l'incessante expansion territoriale israélienne dans le Territoire palestinien occupé, en particulier par des implantations illégales se traduisant par de tragiques démolitions de logements en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est.

Ces mesures ont entraîné une recrudescence du nombre de personnes déplacées et de réfugiés, alourdissant la charge de travail de l'Office. Pendant ce temps, le blocus israélien inhumain de la bande de Gaza a des effets dévastateurs sur les conditions de vie des 1,3 million de réfugiés de Palestine. Confrontés à la pauvreté généralisée et au chômage, environ 80 % de la population de Gaza ne peuvent mener une vie décente et doivent dépendre de l'aide internationale. Les bouclages et les restrictions d'accès continuent de limiter la circulation des personnes, des marchandises et des services vers Gaza. La République bolivarienne du Venezuela exige donc qu'Israël, Puissance occupante, lève toutes les restrictions imposées à la bande de Gaza.

37. Il convient de saluer le travail du personnel de l'UNRWA, déployé dans une région où les situations politiques complexes exigent un degré d'impartialité et d'efficacité rarement observé dans des organismes des Nations Unies. La délégation du Venezuela déplore les décès, les disparitions et la détention de membres du personnel de l'Office et exhorte toutes les parties à respecter la neutralité et à éviter de mettre en danger la sécurité du personnel et des installations de l'UNRWA, conformément au droit international. Les mesures prises par l'UNRWA pour être plus efficace et améliorer la qualité de ses services lui ont permis, grâce à son personnel qualifié composé de membres des communautés de réfugiés de Palestine, d'apporter une aide humanitaire à des millions de Palestiniens de manière rapide et efficace. Ses efforts pour mettre en œuvre sa stratégie à moyen terme pour 2016-2021, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé, sont tout aussi louables.

38. Les problèmes budgétaires rencontrés par l'UNRWA sont particulièrement scandaleux compte tenu de la situation insoutenable de plus 5,3 millions de réfugiés de Palestine. La délégation vénézuélienne se demande comment il est possible pour la Puissance occupante d'exiger la neutralité et la transparence de l'Office alors que l'occupation israélienne est totalement illégale et contraire à toutes les résolutions des organes de l'ONU. En outre, il est inconcevable que certains membres du Conseil de sécurité ayant utilisé leur droit de veto pour contribuer à perpétuer l'occupation illégale de la Palestine osent assortir leurs contributions de conditions. La communauté internationale doit appuyer l'adoption d'une résolution de l'Assemblée générale garantissant à l'UNRWA un budget qui lui permettra de s'acquitter de son mandat humanitaire. Étant donné que l'UNRWA n'est pas une agence de lutte contre le terrorisme, les ressources ne peuvent être retirées sur la base d'arguments qui ignorent la nature de ses travaux et de son mandat. La



délégation vénézuélienne se félicite des recommandations du Secrétaire général garantissant à l'UNRWA un financement suffisant, prévisible et soutenu. Les États Membres doivent veiller à ce qu'Israël, Puissance occupante, s'acquitte des obligations qui lui incombent en vertu de la quatrième Convention de Genève, afin de faciliter les travaux de l'Office en attendant une solution juste et durable de la question des réfugiés de Palestine. À cette fin, le Gouvernement vénézuélien, avec l'immense majorité de la communauté internationale, appuie la formule des deux États pour régler la question de Palestine ainsi que la création d'un État de Palestine, avec Jérusalem-Est pour capitale, vivant côte à côte et en paix avec Israël au sein des frontières de 1967.

39. **M. Vieira** (Brésil) dit que sa délégation rend hommage au professionnalisme et à l'impartialité des membres du personnel de l'UNRWA, qui sont pour la plupart des réfugiés. En tant que membre de la Commission consultative de l'Office, le Brésil continuera à soutenir résolument l'UNRWA, qui fournit une assistance humanitaire vitale à plus de 5 millions de réfugiés de Palestine, en plus de favoriser le développement économique local en créant des emplois et en offrant aux communautés de réfugiés un microfinancement, favorisant ainsi la stabilité dans une région très instable. M. Vieira salue également les efforts déployés par l'Office pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au moyen de sa stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes pour 2016-2021.

40. L'UNRWA doit recevoir un financement adéquat et prévisible, et la délégation brésilienne soutient l'absorption de ses coûts opérationnels essentiels par les contributions du budget ordinaire de l'ONU. En outre, les dons à l'Office doivent être fréquents, prévisibles, non réservés à certaines activités et flexibles, en respectant les priorités établies par l'Office et en privilégiant les contributions au Fonds général de l'UNRWA. Il est également nécessaire de mener des actions de sensibilisation auprès de nouveaux donateurs. Bien que l'Assemblée générale n'ait pas adopté le projet de résolution sur le financement de l'Office [A/71/L.79](#), la délégation brésilienne se félicite de l'inclusion de parties importantes de ce projet dans la résolution annuelle sur les opérations de l'UNRWA et espère que cette initiative permettra d'obtenir des résultats substantiels.

41. Ces dernières années, le Gouvernement brésilien a intensifié sa coopération avec l'UNRWA en versant des contributions financières volontaires et en apportant une aide alimentaire, ainsi qu'en participant à des initiatives bilatérales et multilatérales, notamment des projets

médicaux menés par le Dispositif IBAS (Inde, Brésil et Afrique du Sud) pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim dans la bande de Gaza. Toutefois, bien que l'Office joue un rôle extrêmement positif, il n'a jamais eu vocation à devenir un élément permanent. En l'absence de progrès vers un règlement juste et durable de la question de Palestine, la crise prolongée touchant les réfugiés de Palestine se poursuivra. Le droit au retour demeure un élément essentiel de l'unique formule qui permettra de concilier les droits et les aspirations légitimes des deux peuples, à savoir une solution des deux États prévoyant la fin de l'occupation et la création d'un État de Palestine indépendant, démocratique et viable avec Jérusalem-Est pour capitale et dans les frontières de 1967. Ayant recommandé la partition de la Palestine mandataire soixante-dix ans plus tôt, l'Assemblée générale garde l'importante responsabilité morale et juridique de contribuer au règlement pacifique du différend entre Israéliens et Palestiniens, y compris de la question des réfugiés.

42. **M<sup>me</sup> Mohd Taib** (Malaisie) déclare que le blocus illégal de la bande de Gaza a entraîné des restrictions massives sur les importations, les exportations et la circulation des personnes, avec des conséquences globales néfastes sur dix ans. Le conflit qui sévit en République arabe syrienne fait peser de fortes contraintes sur l'acheminement de l'aide humanitaire par l'UNRWA, au détriment de quelque 450 000 réfugiés de Palestine. La situation des réfugiés de Palestine est tout aussi désastreuse en Jordanie et au Liban. La délégation malaisienne est gravement préoccupée par l'impact de la violence armée sur l'accès des réfugiés de Palestine aux services de santé et d'éducation dispensés par l'Office. En outre, l'absence de statut juridique des réfugiés de Palestine ainsi que les restrictions sur l'emploi, l'accès à l'assistance humanitaire et le recours juridique restent un sujet de préoccupation. La détérioration de la situation dans le Territoire palestinien occupé, y compris à Jérusalem-Est et dans la bande de Gaza – délibérément provoquée par la Puissance occupante – continue à compromettre la survie du peuple palestinien, y compris des réfugiés de Palestine. La Malaisie demande la levée des restrictions imposées à la circulation des biens et du personnel de l'UNRWA, qui sont incompatibles avec la Charte des Nations Unies, la Convention de 1946 sur les privilèges et immunités des Nations Unies et les résolutions pertinentes des organes de l'ONU.

43. La délégation malaisienne se félicite des recommandations du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office sur la nécessité de renforcer et de soutenir les contributions volontaires à l'Office, compte tenu du fait que les réformes actuelles, bien que

louables, ne suffiront pas à résoudre le problème du déficit de l'Office. Elle se félicite également des initiatives mentionnées dans le rapport du Secrétaire général sur les opérations de l'Office (A/71/849), qui constituent un signe encourageant de son engagement pour veiller à ce que l'Office bénéficie à l'avenir d'un financement suffisant, prévisible et soutenu. La Malaisie soutient depuis longtemps la cause palestinienne et sa dernière contribution de 120 000 dollars pour les travaux de l'Office permettra de fournir une aide alimentaire aux réfugiés de Palestine.

44. **M. Alsbah** (Koweït) dit que la communauté internationale doit faire pression sur Israël, Puissance occupante, pour qu'il se plie aux résolutions internationales et cesse sa destruction systématique des infrastructures palestiniennes et ses violations continues des droits les plus fondamentaux. Depuis la création de l'UNRWA en 1949, le Koweït lui a versé plus de 162 millions de dollars, sous la forme de dons régulier et de dons d'urgence. En 2016, le Gouvernement s'est engagé à verser 5 millions de dollars et en 2015 il a fait un don d'urgence de 15 millions de dollars afin de permettre à quelque 500 000 étudiants palestiniens de poursuivre leur scolarité. Entre 2013 et 2015, il a alloué 50 millions de dollars pour aider les réfugiés de Palestine en République arabe syrienne. En 2009, il a versé 34 millions de dollars après qu'Israël, Puissance occupante, a détruit 36 écoles de l'UNRWA dans la bande de Gaza. Finalement, le Koweït s'est engagé à verser 200 millions de dollars sur trois ans lors de la Conférence internationale du Caire sur la Palestine 2014, intitulée « Reconstruire Gaza ». Conformément à la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale, les réfugiés de Palestine disposent du droit au retour et du droit de vivre en paix, et le Koweït continuera d'exprimer sa solidarité fraternelle avec le peuple palestinien dans sa quête du plein respect de ces droits. La délégation koweïtienne appelle également à l'application intégrale des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité.

45. **M<sup>me</sup> Özgür** (Turquie) déclare que l'UNRWA joue un rôle stabilisateur essentiel dans une région instable, et que ses services permettent aux réfugiés de Palestine de jouir des principaux droits de l'homme, tout en garantissant leur dignité et leur bien-être. Il incombe à tous les États Membres de continuer à apporter une aide politique et financière à l'UNRWA afin de lui permettre de s'acquitter de son mandat jusqu'à ce qu'une solution juste à la question des réfugiés de Palestine, ait été atteinte. L'année 2017 a été une année importante en termes de mobilisation du soutien diplomatique et politique à l'UNRWA, en particulier dans le cadre du processus de consultation sur la nécessité de lui assurer

un financement suffisant, prévisible et soutenu. Tout au long du processus, la communauté internationale a réaffirmé la validité du mandat de l'Office, l'importance de ses travaux et la nécessité de faire en sorte qu'il continue de mener à bien sa mission. Les recommandations du Secrétaire général, si elles sont appliquées, permettront d'assurer la continuité des services de l'UNRWA et de mettre un terme aux déficits financiers récurrents qui continuent de peser sur ses programmes. Toutefois, la réalisation de ces objectifs est loin d'être évidente, compte tenu de la complexité de la situation régionale ainsi que du niveau de désespoir et d'anxiété de la communauté des réfugiés de Palestine. Malgré ces difficultés, des mesures encourageantes ont été prises pour parvenir à l'unité entre les Palestiniens, élément important d'une paix durable. La communauté internationale doit répondre à ces mesures en se prononçant clairement pour la vision des deux États et en faisant de véritables efforts pour mettre fin à la longue crise humanitaire qui sévit à Gaza. À cet égard, il est primordial de régler les problèmes financiers immédiats de l'UNRWA, car les services qu'il fournit aux réfugiés de Palestine sont beaucoup trop importants pour être menacés par une interruption du financement.

46. Tout en saluant les réformes menées par l'UNRWA et son action visant à établir de nouveaux mécanismes de financement avec les institutions financières internationales, la délégation turque exhorte toutes les parties prenantes à mobiliser les ressources nécessaires pour combler le déficit de l'Office pour 2017. La Turquie a augmenté son financement en faveur de l'UNRWA et a affecté un montant de 100 000 dollars de sa contribution à la mise en place de nouvelles sources de revenu. En tant que Présidente du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'UNRWA et Vice-Présidente de la Commission consultative de l'Office, la Turquie est prête à coopérer avec toutes les parties prenantes sur les questions importantes à l'ordre du jour de l'Office. Tant qu'une solution juste et durable de la question des réfugiés de Palestine n'aura pas été trouvée, l'appui apporté à l'UNRWA reste essentiel pour la stabilité régionale et la vie de millions de Palestiniens.

47. **M. Almahmoud** (Émirats arabes unis), Vice-Président, reprend la présidence.

48. **M. Bouassila** (Algérie) dit que sa délégation apprécie les efforts déployés par l'UNRWA pour fournir un niveau minimum d'éducation, de soins de santé et de logement à des millions de réfugiés, compte tenu notamment de son déficit budgétaire actuel et des difficultés auxquelles se heurte son personnel dévoué. La communauté internationale doit faire tout ce qui est

nécessaire pour combler le déficit croissant de l'Office et assurer un financement durable afin de permettre aux réfugiés de Palestine de vivre dans la dignité. À cet égard, la délégation algérienne se félicite des recommandations formulées dans le rapport du Secrétaire général sur les opérations de l'Office (A/72/849) et félicite ce dernier pour ses efforts visant à surmonter l'adversité et à mettre en œuvre sa stratégie à moyen terme pour la période 2016-2021, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé.

49. Le siège dévastateur de la bande de Gaza, l'escalade de la répression violente en Cisjordanie par les forces d'occupation israéliennes, les restrictions de circulation, les déplacements forcés, la démolition d'habitations et d'autres violations flagrantes commises par les autorités d'occupation accroissent non seulement le désespoir et la frustration des réfugiés de Palestine, mais aussi la charge pesant sur l'Office. La délégation algérienne condamne les restrictions imposées par les autorités israéliennes à la circulation du personnel de l'UNRWA dans les Territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est.

50. La mission de l'UNRWA consistant à assurer des conditions de vie dignes aux réfugiés de Palestine ne doit pas occulter le but ultime de parvenir à un règlement juste et durable de la question de Palestine, y compris de celle des réfugiés de Palestine. La délégation algérienne appelle la communauté internationale à redoubler d'efforts pour mettre un terme à la tragédie humanitaire qui dure depuis plusieurs décennies en mettant fin à l'occupation israélienne brutale des terres palestiniennes et arabes et en permettant au peuple palestinien de créer son propre État indépendant avec Jérusalem-Est pour capitale, sur la base de la solution des deux États, de l'Initiative de paix arabe et des résolutions pertinentes des organes de l'ONU.

51. **M. Zambrano Ortiz** (Équateur) dit que, soixante-dix ans plus tard, le mandat de l'UNRWA reste indispensable car les réfugiés de Palestine restent confrontés aux déplacements forcés, à la violence et à une situation économique désastreuse aggravée par les mesures illégales prises à l'encontre des Palestiniens vivant sous occupation étrangère. Dans ce contexte, la délégation équatorienne souligne l'engagement de longue date de l'UNRWA pour contribuer au bien-être et au développement humain de générations de réfugiés de Palestine en leur fournissant une éducation, des soins de santé, une assistance sociale, des secours d'urgence et d'autres services. Les États qui sont en mesure de le faire devraient augmenter leurs contributions volontaires à l'Office afin de lui permettre de disposer d'un financement suffisant, prévisible et soutenu pour mettre en œuvre sa stratégie à moyen terme pour

2016-2021. Enfin, **M. Zambrano Ortiz** réaffirme le soutien sans faille de l'Équateur au droit légitime du peuple palestinien de disposer d'un État, de se libérer de l'occupation étrangère et d'exercer son droit à l'autodétermination, conformément aux principes fondamentaux du droit international et de la Charte des Nations Unies.

52. **M. Naouali** (Tunisie) déclare que, sept décennies plus tard, les réfugiés de Palestine restent en proie à des conditions extrêmes, et que rien n'indique que le droit au retour sera respecté. Pendant tout ce temps, l'UNRWA a été l'un des principaux acteurs sur le terrain et la délégation tunisienne est donc vivement préoccupée par le déficit chronique de l'Office, qui sape ses efforts visant à satisfaire les besoins essentiels des réfugiés de Palestine. Il est urgent d'agir collectivement afin d'apporter à l'Office l'appui nécessaire pour combler son important déficit, et la délégation tunisienne se félicite de l'appel lancé par le Secrétaire général pour étudier tous les moyens éventuels susceptibles de garantir à l'Office un financement suffisant, prévisible et soutenu tout au long de son mandat. Elle salue les efforts déployés par l'Organisation de la coopération islamique, la Banque mondiale, la Banque islamique de développement et d'autres parties prenantes pour résoudre la crise financière de l'Office. Aucune action isolée ne permettra de remédier à l'insécurité financière de l'Office, c'est pourquoi il est essentiel de mener une action concertée.

53. La Tunisie s'engage à contribuer à l'atténuation des souffrances du peuple palestinien, y compris les réfugiés de Palestine, et à faire en sorte que leurs conditions socioéconomiques et humanitaires deviennent un élément essentiel pour parvenir à une solution juste et durable à toutes les questions en suspens. Sa délégation salue la coopération des Palestiniens à tous les efforts de paix et exhorte Israël à renforcer la confiance du côté palestinien, notamment par la cessation immédiate et complète de toutes les activités d'implantation israélienne dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, conformément au droit international et à la résolution du Conseil de sécurité 2334 (2016). Enfin, les négociations entre les deux parties doivent reprendre afin de parvenir à un règlement juste, durable, global et pacifique de la question de Palestine par la solution des deux États, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et à l'Initiative de paix arabe.

54. **M. Listov** (Fédération de Russie) dit que les grands bouleversements dans la région du Moyen-Orient ont poussé le peuple palestinien à chercher refuge à plusieurs reprises, les rendant de plus

en plus tributaires de l'aide internationale. L'UNRWA a donc une grande responsabilité à cet égard, car il est devenu de facto celui qui prend soin de ceux qui sont les otages de l'impasse israélo-palestinien et des conflits régionaux.

55. En réponse à l'appel lancé par le Secrétaire général pour assurer à l'Office un financement suffisant, prévisible et soutenu, le Gouvernement russe a alloué 10 millions de dollars qui lui seront versés sur une période de cinq ans entre de 2017 et 2021. Sa délégation a toujours préconisé un financement soutenu pour l'Office. À cette fin, elle examinera les propositions consensuelles relatives à l'augmentation des fonds alloués à l'Office provenant du budget ordinaire de l'Organisation et renforcera la coopération avec les institutions financières internationales. La Fédération de Russie fournit également une assistance bilatérale à l'État palestinien et aux réfugiés de Palestine en Syrie. Plusieurs centaines de réfugiés de Palestine étudient dans les universités russes et reçoivent des bourses d'étude.

56. L'Office réalise un travail important dans la bande de Gaza, où la situation humanitaire est catastrophique. La conclusion récente d'un accord interpalestinien et les progrès accomplis vers la création d'une autorité palestinienne unique permettront d'atténuer la crise humanitaire et de réduire le risque de violence à grande échelle. Les réfugiés de Palestine sont doublement touchés par le conflit interne en Syrie et l'Office joue un rôle essentiel pour protéger les résidents du camp de réfugiés de Yarmouk, près de Damas. Contrairement à de nombreuses organisations humanitaires internationales, l'Office maintient une position neutre depuis de nombreuses années, malgré les pressions extérieures. Les actions menées au Liban par l'Office sont particulièrement périlleuses, les camps de réfugiés dans ce pays étant sous le contrôle de groupes armés autonomes qui sont souvent en conflit. L'arrivée de 1,5 million de réfugiés syriens n'a fait qu'accroître sensiblement les difficultés. La situation en Syrie étant stabilisée, aucun effort ne doit être épargné pour favoriser le retour des réfugiés en Syrie, notamment par la reconstruction des infrastructures essentielles. En aidant l'Office, les États contribueront à la résolution des conflits au Moyen-Orient, et notamment à l'établissement d'une solution juste pour les réfugiés de Palestine.

57. **M<sup>me</sup> Almatrooshi** (Émirats arabes unis) dit que sa délégation est extrêmement préoccupée par la détérioration de la situation humanitaire des réfugiés de Palestine du fait des violences et des crises qui ravagent la région. L'occupation continue par Israël de terres palestiniennes, les déplacements forcés et

l'augmentation des démolitions de maisons ont entraîné une détérioration des conditions de vie des Palestiniens et une augmentation de la demande de services de l'UNRWA. Pire encore, la crise financière de l'Office compromet sa capacité à s'acquitter de son mandat. À cet égard, la délégation des Émirats arabes unis salue les efforts du Secrétaire général pour assurer un financement de l'Office suffisant, prévisible et soutenu et invite les États Membres et les autres donateurs à accroître leurs contributions financières pour permettre la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport du Secrétaire général sur les opérations de l'Office (A/71/849)

58. En plus de leurs contributions volontaires annuelles régulières à l'UNRWA, les Émirats arabes unis ont versé en 2017 15 millions de dollars supplémentaires au titre du budget opérationnel de l'Office, qui, associés à d'autres contributions, ont permis de réduire le déficit budgétaire de l'Office de 126 millions à 77 millions de dollars. Plusieurs grands organismes émiriens ont contribué à la construction d'écoles, de dispensaires et autres installations et ont fourni une aide alimentaire aux réfugiés de Palestine touchés par le conflit syrien. Le Gouvernement émirien soutient également des programmes éducatifs au profit de plus d'un demi-million d'étudiants réfugiés de Palestine depuis 2015 et contribue au développement des travaux de l'Office en sa qualité de membre de la Commission consultative de celui-ci depuis 2014. Les Émirats arabes unis continueront à soutenir l'UNRWA par tous les moyens possibles pour lui permettre de s'acquitter de son mandat essentiel. Toutefois, si les efforts visant à alléger les souffrances des réfugiés de Palestine sont indispensables, le seul moyen de mettre fin à ces souffrances est de régler fondamentalement la question des réfugiés en réglant la question de Palestine, conformément aux résolutions internationales pertinentes, à l'Initiative de paix arabe et aux principes de Madrid. Enfin, M<sup>me</sup> Almatrooshi rend hommage au personnel de l'UNRWA qui travaille dans des conditions extrêmement difficiles pour venir en aide aux réfugiés de Palestine et empêcher le recrutement des jeunes par des groupes extrémistes. Son Gouvernement continuera à coopérer avec la communauté internationale pour traiter les différents problèmes dans la région, en particulier dans le domaine de l'aide humanitaire et du développement.

59. **M. Cheng Lie** (Chine) dit que la communauté internationale ne doit pas oublier les millions de réfugiés de Palestine qui ont encore besoin d'aide dans une région instable. Les problèmes humanitaires et sécuritaires dans le Territoire palestinien occupé, la bande de Gaza et la Syrie rendent les opérations de



secours aux réfugiés de plus en plus difficiles. Toutes les parties doivent intensifier leur appui à l'UNRWA et aux pays qui accueillent des réfugiés et Israël doit participer aux efforts d'aide internationale en levant le blocus de la bande de Gaza. La réconciliation nationale palestinienne en cours contribuera également à atténuer la crise humanitaire à Gaza.

60. La Chine salue le travail considérable de l'Office dans des conditions éprouvantes et les résultats positifs qu'il a obtenus en dépit de son manque de financement, des restrictions sur les déplacements et de l'insécurité généralisée. Ses irremplaçables actions pour atténuer les souffrances du peuple palestinien, protéger les droits des réfugiés de Palestine et atténuer les pressions auxquelles sont confrontés les pays hôtes ont permis de faire progresser la paix et la stabilité régionales, notamment en empêchant la propagation du terrorisme et des idéologies extrémistes dans les camps de réfugiés. La Chine apporte son aide à l'Office depuis plus de trente ans et continuera à fournir un financement prévisible et suffisant et à appuyer la solution des deux États ainsi que la création d'un État de Palestine indépendant et souverain dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale. Elle continuera à collaborer avec toutes les parties pour trouver une solution politique conforme à la proposition en quatre points du Président chinois sur la paix israélo-palestinienne, qui est le seul moyen de régler la question des réfugiés de Palestine.

61. **M<sup>me</sup> Krisnamurthi** (Indonésie) dit que les conditions presque impossibles dans lesquelles vivent les réfugiés de Palestine sont aussi tristes que les finances dérisoires qui maintiennent l'UNRWA en activité. Il existe un risque réel que l'Office soit contraint de prendre de graves décisions susceptibles de compromettre la quasi-totalité des domaines de son mandat. Pas plus tard qu'en septembre 2015, l'UNRWA a dû en quelques jours suspendre son programme dans plus de 700 écoles et placer son personnel scolaire en congé sans solde obligatoire. La délégation indonésienne regrette que l'Office soit obligé de travailler dans un environnement de plus en plus violent et instable et dans des circonstances financières aussi précaires, auxquels s'ajoutent les responsabilités liées à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La situation financière catastrophique qui menace les opérations et les objectifs de l'Office est alarmante, mais elle ne doit pas éclipser le fait que c'est le droit des êtres humains à vivre dans la dignité qui est en jeu. L'ONU doit donc s'employer à garantir un financement suffisant, prévisible et soutenu pour l'UNRWA. En outre, le problème des réfugiés est un problème mondial que la communauté internationale

se doit de résoudre. À cet égard, l'Indonésie déplore le fait que l'Assemblée générale ne soit pas parvenue à adopter une résolution sur le financement de l'Office, au détriment de ses opérations.

62. La délégation indonésienne soutient sans réserve les initiatives visant à créer un fonds d'affectation spéciale avec la Banque mondiale et un fonds de dotation avec la Banque islamique de développement afin de stabiliser la situation financière à long terme de l'Office, et se félicite de l'appui précieux fourni à l'UNRWA par les donateurs et les partenaires régionaux. Enfin, la communauté internationale doit veiller à ce que les réfugiés de Palestine puissent exercer leurs droits, y compris le droit au retour et le droit à une indemnisation.

63. **L'archevêque Auza** (Observateur du Saint-Siège) dit que l'UNRWA mérite le soutien tangible de la communauté internationale, compte tenu notamment de l'environnement opérationnel difficile dans lequel il évolue dû aux conflits armés et à la détérioration de la situation humanitaire au Moyen-Orient. Le conflit en Syrie fait un nombre inquiétant de victimes parmi les réfugiés de Palestine et le personnel de l'UNRWA, et le nombre de personnes ayant besoin des services de l'Office s'approche rapidement du nombre total de réfugiés de Palestine enregistré dans ce pays. Des milliers de personnes ont été contraintes de quitter leurs foyers et ont été déplacées ou forcées à quitter le pays. En plus de ces difficultés, la situation financière précaire de l'Office persiste, compte tenu du fait que le financement n'a pas augmenté en même temps que le nombre de réfugiés de Palestine (près de 5 millions aujourd'hui) et de leurs besoins.

64. Le seul moyen de faire en sorte que l'UNRWA n'ait plus de raison d'être est d'appliquer pleinement la résolution 181 (III) de l'Assemblée générale ; malheureusement, seule la moitié de son contenu a été mise en œuvre à ce jour. Les récentes tentatives pour s'éloigner de la solution des deux États sont très préoccupantes et l'effondrement en avril 2014 des négociations de paix a conduit à des actions unilatérales négatives et à des actes de violence attisés par des discours incendiaires des deux parties. Le fait de s'écarter du processus de paix de Madrid et des accords d'Oslo a accentué la frustration et le désespoir du peuple palestinien. Le règlement de la question de Palestine aura un effet positif sur d'autres crises régionales, permettant à terme à l'UNRWA de jouir d'une retraite bien méritée. Cependant, tant que la question des réfugiés de Palestine ne sera pas réglée, l'action de l'Office resta très précieuse pour ces réfugiés qui, sans son soutien, vivraient dans une misère et un désespoir encore plus profonds. Le Saint-Siège réaffirme donc son



appui inébranlable au droit à l'État d'Israël et à l'État de Palestine de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues, dans un climat de respect mutuel et de coopération. Si les deux parties n'acceptent pas de coexister pacifiquement – objectif ne pouvant être atteint que par la solution des deux États – la paix restera un rêve lointain et la sécurité une illusion et l'UNRWA, qui n'a jamais eu vocation à être permanent, restera indispensable.

65. La fourniture par l'Office de services essentiels aux réfugiés de Palestine constitue une soupape de sécurité qui empêche l'explosion de situations latentes et minimise la radicalisation, contribuant ainsi à la stabilité régionale. En outre, l'Office préserve les valeurs d'humanité, de solidarité et de dignité malgré de grandes difficultés opérationnelles. À l'instar de l'Office, le Saint-Siège et diverses entités et organisations de l'Église catholique fournissent une éducation, des soins de santé et des services sociaux aux réfugiés de Palestine et tous ceux qui en ont besoin, quelle que soit leur croyance. Le Saint-Siège continue d'espérer qu'un jour ces services ne seront plus nécessaires.

66. **M. Krähenbühl** (Commissaire général de l'UNRWA) remercie les délégations de reconnaître l'importance des travaux de l'Office pour défendre la dignité des réfugiés de Palestine, soutenir les interventions humanitaires et contribuer à la stabilité des réfugiés et de l'ensemble de la région. Il se félicite également de l'engagement pris par les donateurs et les pays hôtes de continuer à soutenir activement les réfugiés de Palestine et salue les efforts déployés par l'Égypte en tant que Président de la Commission consultative ainsi que par la Suisse et la Turquie pour la conduite de consultations sur les moyens d'assurer un financement suffisant, prévisible et soutenu pour l'UNRWA. La détermination du Secrétaire général et son attachement à la question des réfugiés de Palestine dès le début de son mandat sont également louables.

67. Les nombreuses expressions de soutien sont très importantes pour le personnel de l'UNRWA déployé dans la région. Toutefois, le soutien des États Membres n'a pas suffi à empêcher la grave crise financière. Avec un déficit de 77,5 millions de dollars au 6 novembre 2017, le Commissaire général se verra contraint de prendre des décisions difficiles en l'absence de ressources supplémentaires, y compris suspendre toute une série d'opérations de l'Office. Les États membres auront un rôle majeur à jouer pour déterminer les mesures à prendre afin d'éviter une telle issue négative ; M. Krähenbühl invite donc instamment les délégations à examiner et proposer des solutions pratiques pour combler le déficit de cette année. Il est regrettable que

les progrès accomplis sur la voie des contributions supplémentaires, pourtant fortement soutenue, soient actuellement au point mort, ce qui signifie qu'il faudra chercher d'autres moyens d'assurer le financement qui aurait été obtenu de la sorte.

68. L'UNRWA prend des mesures pour améliorer la gestion du dispositif de sécurité, et cette neutralité est vitale à l'Office. Conformément à sa pratique, l'UNRWA continuera à régler les questions de sécurité de front en désignant les acteurs responsables – y compris le Hamas s'il est impliqué – et en prenant des mesures appropriées, plutôt que de passer sous silence ce genre de questions. En outre, l'Office restera déterminé à défendre la dignité des réfugiés de Palestine, d'où son rejet de toutes les références à des « soi-disant réfugiés ». Les réfugiés de Palestine étant des réfugiés en vertu du droit international, cette terminologie est inacceptable.

69. Les activités d'une organisation humanitaire comportent toujours le risque d'entraîner une dépendance. Toutefois, à la question de savoir si la simple existence de l'UNRWA favorise la dépendance, voire empêche l'instauration de la paix entre Israël et la Palestine, le Commissaire général répond invariablement que, contrairement à d'autres réfugiés, ceux de Palestine ne peuvent pas choisir de retourner dans un État indépendant, en l'absence persistante d'une solution des deux États. Cet élément fondamental les maintient dans un statut de réfugié qui peut et doit être traité dans le cadre d'une solution politique globale approuvée par toutes les parties. L'Office demande donc sans relâche que le processus politique soit relancé. Bien que l'UNRWA n'ait pas son mot à dire pour déterminer quelle serait la solution, il estime pouvoir se prononcer sur ces questions non résolues car il est chaque jour le témoin direct de leurs conséquences sur le plan humain. Toutefois, les États devront au final s'acquitter de leur obligation de trouver une solution politique, de crainte que la question ne persiste pendant des décennies. Pour sa part, l'UNRWA n'a pas l'intention d'être l'unique perspective pour les jeunes réfugiés de Palestine. En conclusion, le Commissaire général remercie le Comité pour son solide engagement et pour avoir renouvelé le mandat de l'Office jusqu'en 2020, envoyant ainsi un message clair à la communauté des réfugiés de Palestine qu'elle n'est pas oubliée. Afin de relancer la dynamique en faveur des interventions de l'Office sur le terrain, un effort conjoint sera nécessaire pour traduire le formidable appui politique apporté à l'UNRWA en un financement soutenu.

*La séance est levée à 13 h 5.*